
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 6 mars 2013 à 8 h 30
Salle du conseil, Hôtel de ville
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Michael Applebaum, Maire
M. Laurent Blanchard, Président du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Éline Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Josée Duplessis, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Robert Lamontagne, Directeur général par intérim
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Caroline Bourgeois, leader du comité exécutif

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 0235

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 6 mars 2013, en y retirant les articles 20.003, 20.004, 20.018, 30.004, 30.010, 30.013 et 40.003.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 0236

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 18 mars 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE13 0237

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 21 mars 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE13 0238

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 6 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE13 0239

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement de deux appels d'offres publics pour l'octroi de deux contrats-cadres visant l'obtention de services professionnels en matière de Programme d'aide aux employés (PAE), soit un premier appel d'offres (13-12715) pour le renouvellement du PAE, volet individuel et un second appel d'offres (13-12716), pour le renouvellement du PAE, volet soutien à la gestion, pour une période de trois ans, du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016, comprenant une option de renouvellement pour une ou deux années subséquentes et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1130589001

CE13 0240

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure avec les firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des articles, pour une période de 3 ans, des entente-cadres pour la fourniture d'absorbants granulaires en sacs, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12553 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur :

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>
Lalema inc.	1
Centre de pièces Gagnon	2

- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1135344001

CE13 0241

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 5 ans, pour la fourniture de batteries d'accumulateurs dans le cadre de l'entretien des véhicules et appareils du parc motorisé de la Ville;
- 2- d'accorder à Power Battery Sales Ltd (East Penn Canada), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12454 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;

- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1125983004

CE13 0242

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 63 111,44 \$, taxes incluses, pour des contingences, dans le cadre du contrat accordé à Aménagement Exposition TCD inc. (CE12 1951) majorant ainsi le montant total du contrat de 420 742,96 \$ à 483 854,40 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1136010001

CE13 0243

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de trente-six mois, pour la fourniture, sur demande, de souliers de sortie pour le Service de sécurité incendie de Montréal;
- 2- d'accorder au seul soumissionnaire G. A. Boulet inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11379 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de fonctionnement du Service de sécurité incendie de Montréal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1135281001

CE13 0244

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure deux ententes-cadres, d'une durée de trente-six mois, pour la fourniture de pièces électriques et électroniques pour l'entretien des véhicules et appareils du parc motorisé de la Ville;
- 2- d'accorder aux firmes ci-après, plus bas soumissionnaires conformes pour les groupes mentionnés en regard de chacune d'elles, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12533 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;

- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements et ce, au rythme des besoins à combler.

<u>Firmes</u>	<u>Groupes d'articles</u>
9215-7767 Québec inc. (Centre de pièces Gagnon)	2
Pièces d'auto Jarry ltée	3

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, pour la fourniture de pièces électriques et électroniques pour l'entretien des véhicules et appareils du parc motorisé de la Ville;
- 2- d'accorder à 9215-7767 Québec inc. (Centre de pièces Gagnon), plus bas soumissionnaire conforme pour le groupe 1, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12533 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1135983001

CE13 0245

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 468 377 \$, taxes incluses, dans le cadre de la réalisation de la phase 3 du projet de modernisation des radiocommunications du Service de sécurité incendie (SIM);
- 2- d'approuver un projet d'addenda modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et le Centre de services partagés du Québec, prolongeant de 9 mois le contrat octroyé au CSPQ (CM04 0154), majorant ainsi le montant total du contrat de 7 006 209 \$ à 7 474 586 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1123490004

CE13 0246

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure deux ententes-cadres collectives d'une durée de 12 mois à compter de la date de leur émission, avec une option de prolongation de 12 mois, pour la fourniture et le transport, sur demande, d'émulsion de bitume et de bitume fluidifié utilisés comme liant d'accrochage;
- 2- d'accorder aux firmes ci-après, plus bas soumissionnaires conformes pour les groupes mentionnés en regard de chacune d'elles, les contrats à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12484 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;

Firmes

Groupe d'articles

Les Industries McAsphalt Itée
Insta-Mix inc.

Groupe A
Groupe B

- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1135331001

CE13 0247

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre collective d'une durée de 12 mois, avec une option de prolongation de 12 mois, pour la fourniture et le transport, sur demande, de remblai sans retrait;
- 2 - d'accorder à Unibéton, division de Ciment Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12488 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et ce, au rythme des besoins à combler.

de recommander au conseil municipal :

- 4 - de conclure une entente-cadre collective d'une durée de 12 mois, à compter de la date de son émission, avec une option de prolongation de 12 mois, pour la fourniture et le transport, sur demande, de béton pré mélangé;
- 5 - d'accorder à Pro-Mix Béton inc., plus bas soumissionnaires conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12488 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 6 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1135331002

CE13 0248

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à XYZ Technologie Culturelle inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation des équipements multimédia de l'exposition permanente du Planétarium Rio Tinto Alcan, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 201 923,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-12538 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur ;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1136010002

CE13 0249

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 441 266,13 \$, taxes incluses, pour divers travaux de mise à niveau au marché Atwater, situé au 3024 de la rue Sainte-Émilie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Groupe Axino inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 336 673,43 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5620;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1130660003

CE13 0250

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 637 421,40 \$, taxes incluses, pour la réalisation de plans, devis, la surveillance du chantier et l'accompagnement pour l'obtention de l'accréditation LEED dans le cadre du projet de la reconstruction de la station de pompage du réservoir Rosemont, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Affleck de la Riva architectes, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 546 361,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12600 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1135891001

CE13 0251

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 119 314,43 \$, taxes incluses, relativement au programme de support et de maintenance du système de gestion de la dette et des placements dans le cadre du contrat octroyé à Finlogik inc. (CG 06 0254), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 126 341,46 \$ à 2 245 655,89 \$, taxes incluses;
- 2- d'approuver le projet d'addenda no 3 à cet effet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1130329001

CE13 0252

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un contrat de services professionnels à Conseillers en gestion informatique CGI Inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour les services professionnels requis d'un expert ORACLE senior afin d'encadrer et de supporter les ressources en charge du développement du Système de gestion intégrée des activités de prévention, pour une somme maximale de 117 274,50 \$, taxes incluses, dans le cadre de mise en oeuvre de la phase 4a du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (volet gestion intégrée des activités de prévention), conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12596 ;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1126075008

CE13 0253

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le permis d'occupation consenti, à titre gratuit, par Hydro-Québec, en faveur de la Ville de Montréal, pour la réfection du pont Claude-Brunet et l'installation d'une aire de chantier et d'entreposage temporaire dans l'emprise de lignes de transport dans l'arrondissement de Verdun ;
- 2- d'autoriser la directrice de la Direction des infrastructures du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement, à signer au nom de la ville de Montréal, l'entente de permission avec Hydro-Québec.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1120541007

CE13 0254

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville accorde mainlevée totale des droits hypothécaires et effets de la clause résolutoire stipulés en sa faveur aux termes de l'acte de vente intervenu le 2 avril 2009 devant M^e Giovanna Scotti, notaire, sous le numéro 8 003 de ses minutes et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, le 6 avril 2009 sous le numéro 16 065 138;
- 2 - d'autoriser le directeur de la Direction des stratégies et transactions immobilières du Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles, à signer le projet d'acte de mainlevée, tel qu'il a été approuvé.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1134501002

CE13 0255

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville accorde mainlevée de tous les droits hypothécaires stipulés en sa faveur aux termes de l'acte de convention entre la Ville et la Casa d'Italia - Maison d'Italie, intervenu le 29 mars 1985 devant M^e Yvon Delorme, notaire, sous le numéro 4572 de ses minutes, et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, le 29 mars 1985, sous le numéro 3 576 161;
- 2 - d'autoriser le directeur de la Direction des stratégies et transactions immobilières du Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles, à signer le projet d'acte de mainlevée, tel qu'il a été approuvé.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1134501001

CE13 0256

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 819 500 \$ à 42 organismes dans le cadre du Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels 2013 :

Volet 1 - Festivals et événements artistiques, budget supérieur à 500 000 \$

Alchimies, Créations et Cultures / 14e Festival du Monde Arabe de Montréal	25 000 \$
Art Souterrain / 5e Festival Art Souterrain	25 000 \$
Association pour la création et la recherche électro-acoustiques du Québec / Elektra - 13e édition	30 000 \$
Coup de coeur francophone - 27e édition	40 000 \$
Créations Etc... / Festival Vue sur la relève - 18e édition	15 000 \$
Festi Blues - 16e édition	10 000 \$
Festival de musique de chambre de Montréal - 18e édition	25 000 \$
Festival Fantasia - 17e Festival international de films Fantasia	30 000 \$
Festival international de la littérature (FIL) - 19e édition	25 000 \$
Festival international de musique Pop Montréal - 12e édition	35 000 \$
Fondation Métropolis Bleu / 15e Festival littéraire international Métropolis Bleu	25 000 \$
Le MEG : Le Montréal Électronique Groove inc. / 15e Festival MEG Montréal	15 000 \$
Le Mois de la Photo à Montréal	50 000 \$
Mutek - 13e édition	40 000 \$
Productions Nuits d'Afrique / 27e Festival Nuits d'Afrique	40 000 \$
Rencontres internationales du documentaire de Montréal - 16e édition	35 000 \$
Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ) / 6e Festival Montréal/Nouvelles Musiques	30 000 \$
Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone / Présence autochtone - 23e édition	40 000 \$
Vues d'Afrique / Festival international de cinéma Vues d'Afrique - 28e édition	30 000 \$

Volet 2 - Festivals et événements artistiques, budget inférieur à 500 000 \$

Bach Académie / Festival Bach de Montréal - 6e édition	10 000 \$
Casteliers / Les trois jours de Casteliers - 8e édition	10 000 \$
Centre de production et d'exposition Eastern Bloc / Festival Son et Vue - 5e édition	5 000 \$
Danse Imédia / TransAtlantique Montréal - Quartiers Danses - 11e édition	12 500 \$
Diffusions gaies et lesbiennes du Québec / Image + Nation : Festival international cinéma LGBT Montréal - 26e édition	12 500 \$
Festival BD de Montréal	2 000 \$

Festival de théâtre de rue de Lachine - 6e édition	10 000 \$
Festival du Jamais Lu - 12e édition	12 500 \$
Festival interculturel du conte - 12 édition biennale	10 000 \$
Festival international du film pour enfants de Montréal / FIFEM - 16e édition	15 000 \$
Festival Orgue et couleurs / 15e Festival d'automne	7 500 \$
L'OFF Festival de jazz de Montréal - 14e édition	12 500 \$
Les Escales Improbables de Montréal - 10e édition	15 000 \$
Les Filles Électriques / Phénomena - 2e édition	12 500 \$
Maison de la poésie / Festival de la poésie - 14e édition	12 500 \$
Montréal Baroque inc. / Festival Montréal Baroque - 11e édition	15 000 \$
Musique Multi-Montréal / Festival MMM - 22e édition	10 000 \$
OFFTA (Le) / OFFTA - 6e édition	7 500 \$
Petits Bonheurs diffusion culturelle / Petits bonheurs, le rendez-vous des tout-petits - 9e édition	15 000 \$
Société des Arts Libres et Actuels / Festival Suoni Per Il Popolo - Sons pour le Peuple - 13e édition	15 000 \$
Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise / La Grande Rencontre - 21e édition	12 500 \$
Théâtre La Chapelle / 2e Festival Artdanthé Montréal - biennale	5 000 \$
Théâtre MainLine / Festival St-Ambroise Fringe Montréal - 23e édition	15 000 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1131197001

CE13 0257

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant 60 000 \$ au Festival international du film sur l'art dans le cadre du Programme de soutien aux festivals et aux événements culturels 2013, volet 1;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1131197002

CE13 0258

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 100 000 \$, soit 50 000 \$ à Cybercap pour le projet « Transition - Intégration socioprofessionnelle de jeunes décrocheurs par le multimédia », 25 000 \$ à Fondation Acrovive pour le projet « AcroAdo – s'accrocher à son Parkour ! Édition 2013 » et 25 000 \$ à Carrefour familial les Pitchou pour le projet « Intervention milieu de vie au HLM Séguin », dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité (2013 - 2015) ;
- 2- d'approuver les trois projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1131535001

CE13 0259

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier spécial non récurrent de 350 000 \$, taxes incluses, à la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue pour la restauration de l'enveloppe de l'hôtel de ville, conformément à l'entente intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal concernant le développement culturel;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1120522001

CE13 0260

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 62 000 \$ à Fondation de la visite, pour la réalisation du projet « La fierté des familles dans leur quartier et un quartier fier de ses familles », pour l'année 2013, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité conclue entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et la Ville de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1133220001

CE13 0261

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 60 000 \$ à Collectif d'animation urbaine, soit 40 000 \$ en 2013 et 20 000 \$ en 2014, pour la réalisation d'un plan d'action triennal 2013-2015, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications 2012-2015;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1134248002

CE13 0262

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter, en vertu de l'article 33 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., c.C-11.4), les dons de spécimens d'insectes à l'Insectarium de Montréal, d'une valeur totale établie par des évaluateurs externes à 304 262, 45 \$, tels que décrits ci-après :

Nom du donateur	Don	Valeur
Gilles Deslisle	124 spécimens d'ornithoptères provenant d'Asie du Sud-Est et de l'Indo-Australie	21 681,00 CAN \$
Pablo Deslisle	655 spécimens d'ornithoptères provenant d'Asie du Sud-Est et de l'Indo-Australie	62 224,85 CAN \$
Mario Deslisle	148 spécimens d'ornithoptères provenant d'Asie du Sud-Est et de l'Indo-Australie	55 533,30 CAN \$
Julien Delisle	5 821 spécimens de papillons de jour et de nuit provenant du Québec	53 062,40 CAN \$
Maurice Paquet	2 741 spécimens de divers ordres d'insectes provenant du Québec	11 929,00 CAN \$
Henri Miquet-Sage	792 spécimens de coléoptères et lépidoptères provenant du Québec	3 202,25 CAN \$
Francis Picard	100 spécimens de coléoptères et lépidoptères provenant du monde	20 704,91 CAN \$
Jean-François Roch	2 718 spécimens d'hémiphères provenant du Québec	24 407,70 CAN \$
Sylvie Tessier	2 878 spécimens de papillons du Yukon et insectes de divers ordres du Québec	21 638,11 CAN \$

Claire Rhéaume Bélanger	3 280 spécimens de coléoptères du Québec et des États-Unis	29 878,93 CAN \$
Valeur totale		304 262,45 CAN \$

- 2- d'autoriser l'émission, par le service des Finances de la Ville de Montréal, de reçus officiels pour fins d'impôts aux donateurs, conformément aux règles fiscales applicables.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1123942016

CE13 0263

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de décréter le renouvellement de l'imposition d'une réserve à des fins de voie publique sur une partie du lot 1 424 733 du cadastre du Québec, situé en front nord sur le boulevard René-Lévesque Est, à l'est de la rue De Lorimier, telle qu'identifiée au plan No R-34 Sainte-Marie préparé par la Division de la géomatique à la Ville de Montréal et daté du 26 octobre 2010;
- 2- de mandater le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière afin d'entreprendre toutes les procédures requises à cette fin.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidence : Mme Émilie Thuillier

30.002 1135183001

CE13 0264

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accepter, en vertu de l'article 48 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, les responsabilités de gestion et de réalisation des travaux relatifs au projet Ruisseau Bertrand et ce, le temps nécessaire pour accomplir les travaux;
- 2 - d'accepter, en vertu du 2^e alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, l'offre de l'arrondissement de Saint-Laurent de réaliser la totalité des travaux relatifs aux projets Ruisseau Bertrand et Éco-campus Hubert Reeves du Technoparc Montréal et ce, conformément aux modalités détaillées à l'entente administrative et aux annexes 1 et 2 jointes au dossier décisionnel;

- 3 - d'autoriser un virement budgétaire en provenance du SITE vers l'arrondissement de Saint-Laurent, et ce, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1134175001

CE13 0265

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal à la Fédération canadienne des municipalités, pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014;
- 2 - d'autoriser le paiement de la cotisation 2013-2014 à la Fédération canadienne des municipalités, au montant de 221 520,50 \$;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1120942006

CE13 0266

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le paiement de la somme de 24 000 € (\pm 32 402,40 \$ CAN) aux fins de la cotisation, pour l'année 2013, de la Ville de Montréal à l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF) ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1134834004

CE13 0267

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - de nommer les personnes suivantes au Conseil jeunesse de Montréal :

- Mme Rym El-Ouazzani pour un mandat de 3 ans, soit jusqu'en mars 2016, en remplacement de M. Jonathan Lesage;
- Mme Chahinaze Fala pour un mandat de 3 ans, soit jusqu'en mars 2016, en remplacement de Mme Julie-Maude Normandin;

2 - de désigner M. Michael Ryan Wiseman à titre du président pour un mandat d'un an, soit jusqu'en mars 2014, en remplacement de M. Jonathan Lesage;

3 - de désigner Mme Jessy Thermil à titre de vice-présidente pour un mandat d'un an, soit jusqu'en mars 2014, en remplacement de M. Michael Ryan Wiseman.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1135179001

CE13 0268

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser, dans le cadre de la Féria du vélo de Montréal, la tenue de l'événement « Un Tour la Nuit » le 31 mai 2013, de 19 h 30 à 00 h 15;

2- d'autoriser, selon le parcours et l'horaire joints au sommaire, la fermeture des rues dans les arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, d'Anjou, de St-Léonard, de Rosemont-La Petite-Patrie ainsi que dans la ville de Montréal-Est.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1131005001

CE13 0269

Il est

RÉSOLU :

1- d'approuver la programmation d'événements publics 2013 - 1re partie;

2- d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1120577017

CE13 0270

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de décréter l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot 5 094 460 du cadastre du Québec, montré au plan V-25 Laurier, à des fins de voie publique et plus précisément d'allée piétonnière et de piste cyclable, dans le cadre du projet Saint-Viateur;
- 2 - de décréter l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot 5 094 459 du cadastre du Québec, montré au plan V-46 Laurier, à des fins de réserve foncière, dans le cadre du projet Saint-Viateur;
- 3 - de mandater le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière pour entreprendre toutes les procédures requises à cette fin;
- 4 - d'autoriser une dépense de 650 000 \$ pour ces acquisitions;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1124175001

CE13 0271

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la programmation supplémentaire de projets liés au protocole d'entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec pour les projets inclus dans la stratégie « Imaginer-Réaliser Montréal 2025 » par l'ajout du projet « Ateliers d'artistes ».

Adopté à l'unanimité.

30.012 1134427001

CE13 0272

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la dépense relative au déplacement, du 11 au 17 mars 2013, de Mme Élane Ayotte, membre du comité exécutif responsable de la culture, du patrimoine et du design, à Lyon et à Saint-Étienne (France) pour participer à des visites culturelles et prendre part à la « Biennale internationale design Saint-Étienne 2013 »;

- 2- d'accorder une avance de fonds au montant de 1 214,95 \$ à Mme Elaine Ayotte;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1130701001

CE13 0273

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 18 du Règlement sur la subvention à l'accession à la propriété (03-168), l'ordonnance no 5 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par la greffière adjointe, modifiant certains prix maximaux d'acquisition.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1130196003

CE13 0274

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur la subvention à l'accession à la propriété (03-168) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1130196002

CE13 0275

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser les virements budgétaires de 8 000 000 \$, en provenance du projet 46006 - Programme de réfection des structures routières en collaboration avec le ministère des Transports et de 300 000 \$ du projet 46000 - Programme de réfection des structures routières du PTI corporatif de la Division des ponts et tunnels vers le projet 75005 - Réalisation du train de l'Est du PTI corporatif de la Division du développement des transports, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Le tout conditionnel à l'adoption du règlement d'emprunt par le conseil municipal.

- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 23 700 000 \$ afin de financer les travaux visant à améliorer l'accessibilité et la sécurité du réseau routier à proximité des futures gares du train de l'Est de l'AMT », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1124021001

CE13 0276

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1136020001

CE13 0277

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Vu la résolution CA13 240063 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 12 février 2013;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition d'un bâtiment existant ainsi que la construction et l'occupation, à des fins de centre d'hébergement pour des personnes ayant besoin d'aide et à des fins communautaires, d'un bâtiment situé sur les lots 1 180 690 et 1 180 692 du cadastre du Québec » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1136090001

CE13 0278

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « parc Madeleine-Parent » le parc situé au nord-est de l'intersection des rues Saint-Patrick et Thomas-Keefe, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, constitué des lots 4 874 700 et 1 380 731 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1134521004

CE13 0279

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Monsieur Benoit Jugand à titre de directeur général par intérim du Bureau du taxi de Montréal, ce dernier continuant, par ailleurs, d'occuper ses fonctions de chef de division de l'actuel Bureau du taxi et du remorquage de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1130120001

CE13 0280

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 18 au 22 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.005 1131041005

Levée de la séance à 14 h 45

70.001

Les résolutions CE13 0235 à CE13 0280 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Laurent Blanchard
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville